

## LA REINE BERTHE A MONTREUIL

Il existe à la citadelle de Montreuil une forte tour, bâtie en grès cimentés ; la tradition en attribue la construction aux Romains. Cette tour, peu élevée, dont le sommet ne dépasse guère le parapet des fortifications, est placée au-dessus de l'une des entrées de la forteresse et surmonte un vaste couloir voûté, aboutissant, d'un côté comme de l'autre à une ouverture ogivale dont l'archivolte dénote le XIII<sup>e</sup> siècle. La tour elle-même est de forme ronde, un escalier de grès y donne accès; elle est aujourd'hui éclairée de deux fenêtres cintrées, mais il est facile de voir que ces deux ouvertures ont été pratiquées après coup. La voûte de la salle unique s'élève en forme de coupole hémisphérique jusqu'au toit; au sommet, se trouve percée dans cette voûte, à 10 mètres au-dessus du sol, une lucarne ronde, étroite et profonde, autrefois seule et unique ouverture éclairant cette lugubre prison, ce tombeau vivant.

En contemplant ces profondes oubliettes, on se sent pris de pitié pour les malheureux criminels qu'engloutissait jadis ce gouffre béant ; et que diriez-vous, si vous saviez qu'on y précipita une femme, jeune et belle, une mère, une épouse, une reine de France, une sainte, qui n'avait commis d'autre crime que d'avoir déplu à son cruel maître et seigneur ? Ne foulez qu'avec émotion et respect le sol de cette tour : c'est là que mourut la reine Berthe!

Un vieux chroniqueur d'Anjou, le père Émile, en relate ainsi qu'il suit la vie et les infortunes :

« L'an du Christ 1091. Au même concile de Clermont, où fut résolue la croisade sous le pape Urbain II, se passa une autre affaire qui regardoit la personne du Roy particulièrement, lequel s'étant laissé emporter à la violence d'une passion désordonnée, avoit commis une action scandaleuse. Car, passant à Tours en l'an MXCI, il s'amoura de Bertrade, fême légitime de Foulques, comte d'Anjou, surnommé le *Réchin* ou *l'Aspre*, homme luxurieux, cruel et téméraire, lequel ayant surpris Géofroy, son frère (auquel appartenoit le comté d'Anjou), le retint prisonnier toute sa vie, et s'empara de toutes ses seigneuries, et pour éviter le chastiment dont le Roy le menaçoit et appaiser Sa Majesté, il luy remit le comté de Gastinois, usurpé par le comte d'Anjou sur ceux de Champagne, en quoy Philippe manifesta par une seule action deux vices : l'avarice et l'injustice. Dieu ne voulant pas permettre qu'une aussi insigne perfidie demeurast impunie ; sa vengeance s'ensuivit à la honte de Foulques et au blâme de tous les deux, car le Roy lui fit ravir sa femme par un des gentilshommes de sa cour, et le feu de son amour impudique se renflammant par la jouissance, il la retint depuis, du vivant mesme du comte, *et renvoya la reyne Berthe, son espouse, à Montreuil, ville maritime, où son douaire estoit assigné.....* »

Ainsi donc, selon cet historien, c'est en 1091 que la reine Berthe aurait été envoyée à Montreuil. D'après une courte note insérée dans *l'Almanach de 1851*, la reine Berthe, à son arrivée à Montreuil en 1086 - erreur probable de date - fût reçue par des bourgeois, envoyés à sa rencontre, et parmi les noms desquels on remarquait ceux de Caroule, Cayeux, Delahoue, Gence, Lignier, Masson, Dainguinhaut, Heurin, Deroussent, Pérard, Hacot et Patté, tous noms encore connus à Montreuil. Mais il est facile de voir que cette assertion est toute gratuite et complètement de l'invention de l'auteur, puisque ce n'est qu'après les croisades (or la première est de 1096) que les familles commencèrent à prendre des noms propres.

La Reine fut confiée à la garde de Guy Ier, comte de Ponthieu (ce qui donnerait à croire que si les comtes de Ponthieu ne possédaient plus Montreuil, ils avaient du moins dans la ville un commandement militaire). Ce Guy n'exécuta que trop sévèrement les ordres barbares de Philippe Ier. Enfermée dans la tour profonde, dont la porte fut murée derrière elle - d'après la tradition locale, répétée par tous les historiens - 'infortunée princesse y demeura prisonnière jusqu'à sa mort. Tous les jours on lui jetait, de la lucarne haute, un peu de pain et on lui descendait une cruche d'eau. La légende rapporte qu'un brave soldat eut pitié d'elle; il lui apportait souvent un peu de viande pour refaire ses forces épuisées. Surpris un jour en flagrant délit de charité, il fut pendu aux créneaux du manoir.

Cependant Berthe n'était pas abandonnée. Tandis que l'Eglise, la grande protectrice des opprimés, lançait ses foudres sur le front excommunié de Philippe et de Bertrade, Foulques le Réchin tentait de recouvrer sa femme, et Florent, comte de Frise, père de la Reine, allait partout lui susciter des libérateurs. Mais revenons-en au récit du chroniqueur :

Nous avons vu que le Roi avait répudié Berthe « au grand scandale de la chrestienté, qui avoit vu rarement que nos rois tres--chrestiens eussent donné des exemples d'une si dérégulée incontinence. La France, participant le plus à ce scandale, avoir seule la honte de voir que cette femme (Bertrade) eust pris un tel empire sur les volonteiz du Roy, qu'il ne faisoit rien que ce qu'elle ordonoit, fermant les yeux aux saintes remontrances des prélats qui taschoient de le retirer de son vice.

« Foulques doncques, homme luxurieux, puni de ses adultères secrets par un adultère public, n'ayant pas moyen de se venger de cette injure contre son roy, mourut quelque temps après de regret, et aussitôt le Roy se résolut d'espouser publiquement Bertrade. *Mais d'autant que cela ne se pouvoit durant la vie de son espouse il en envoya demander la dispense au pape*, lequel dépescha un légat en France pour cognoistre de cette cause. Si les intentions de Sa Sainteté furent saintes, celles du légat furent feintes ; car ayant faist assembler bon nombre de prélats et docteurs à Senlis, pour prendre résolution sur la requête du Roy, l'autorité ou les présens de Sa Majesté prévalurent tant sur la vérité et sur la justice, qu'il fut conclu qu'il pouvoit légitimement espouser la comtesse, non-obstant l'opposition des plus sages de l'assemblée, et singulièrement d'Yves, évesque de Chartres, qui soutint vigoureusement l'opinion contraire. Nous avons vu ci-devant que le

pape Nicolas Ier en avoit ordonné tout autrement en pareille cause contre Lothaire, petit-fils de Louis le Débonnaire. Le Roy donc suivant la permission du concile de Senlis, espousa publiquement Bertrade, témoignant autant de contentement en son front, que ses bons sujets portoient de regret en leur coeur et de honte en leur visage. Le pape entendant combien cette action étoit scandalisé à toute la chrétienté, donna commission à Hugues, archevesque de Lyon, de séparer cette copulation adultère et même incestueuse, si (selon aucuns historiens) Bertrade étoit du sang royal, sur quoy plusieurs synodes sont convoqués en vain, l'autorité du Roy et les artifices de sa nouvelle épouse ayant fait évanouir les conseils des bons prélats, et tournant leur résolution en fumée.

« En ces entrefaites, une meilleure occasion ayant appelé le pape en France, à sçavoir pour y donner la croisade dont nous avons parlé, Sa Sainteté faisant tenir le concile de Clermont, députa certains prélats devers le Roy pour l'admonester de racognoistre son péché et quitter Bertrade pour reprendre Berthe, son espouse légitime, et ce faute d'obéir a l'ordonnance de l'Église, lui déclarer qu'il estoit retranché de la communion d'icelle, en laquelle tous les chrétiens entrent par la porte du baptême. Mais luy qui chérissoit plus sa concubine qu'il ne craignoit les censures ecclésiastiques, demeura attaché à son impudicité, et les députés s'acquittant courageusement de leur charge, le déclarèrent excommunié, ensemble tous ceux qui le recoignoistroient pour roy, jusques à ce qu'il eut obéy à l'ordonnance de l'Église.

« Aucuns ont escrit qu'après que Philippe fut excommunié et dénoncé pour tel, on ne mettoit plus ès-lettres royaus, regnante Philippo, ains regnante Jesu. Toutefois c'est chose trop notoire à ceux qui ont feuilleté les archives de nos roys et des grandes maisons, et des églises qu'on trouve plusieurs chartes du temps que ce roy estoit excommunié, conçues sous l'autorité de son nom; comme pareillement on voit bon nombre de lettres sous d'autres roys non excommuniés, avec la clause regnante Jesu par humilité chrétienne.

« Quoi qu'il en soit, Philippe demeura si estonné de ce coup de foudre, que pour estre remis au giron de l'Église, fit assembler à Beaugency les évesques des provinces de Reims et de Sens, en l'assemblée desquels lui et sa Bertrade allèrent demander leur absolution, protestant et jurant que jamais ils n'auroient accointance ensemble. Toutefois, soit que le synode reconnût en eux de l'impénitence ou qu'il ne voulût pas entreprendre de deslier ce que le Souverain-Pontife avait lié, il ne fut absous que l'année en suivant, après le trespas du pape Urbain. C'est une circonstance notable en cette cérémonie qu'après que les évesques lui eurent donné l'absolution le jour de la Pentecoste, ils luy mirent la couronne sur la teste.

« Pascal, successeur d'Urbain, prenant cette action une entreprise sur son autorité, députa en France un légat pour y convoquer un synode et cognoistre de cette cause. Le Roy dissimulant sa passion, protesta qu'il s'était séparé de Bertrade (comme de fait il s'en estoit éloigné). Mais ayant obtenu son absolution du légat, il la rappela avec plus de scandale qu'auparavant.

« Cette rechûte fut cause qu'un autre synode fut tenu à Poitiers, où le Roy fut excommunié de rechef. Toutefois le pape Pascal estant venu en

France, luy donna l'absolution au concile de Troyes, après que Philippe et Bertrade eurent juré solennellement de se séparer pour jamais. Et de fait la comtesse se retira en Anjou devers Foulques, son fils, et le Roy ne la rappela jamais ..... »

Qu'en est-il de cette assertion du père Émile? Guibert de Nogent, historien *contemporain* (1053-1124), nous dit au contraire que Bertrade demeura avec Philippe jusqu'à la mort de celui-ci. Voici du reste son récit : (Traduction de S<sup>t</sup>Prosper aîné, hist. de France.)

« Une passion, dont les emportements fougueux entraînent tous les âges et tous les rangs, s'était emparée du roy de France. Sa première femme, Berthe, fille de Florent, comte de Frise, lui avait donné trois enfants (1092); tant de liens, au lieu d'imposer au monarque un profond attachement, l'éloignèrent de sa royale compagne. Il fit plus, il donna ordre qu'on l'enfermât, sans élever contre elle une seule accusation ; mais les droits de la reine Berthe, pour être méconnus, n'en restaient pas moins sacrés. Sur ces entrefaites, Philippe fit la rencontre, à Tours, de Bertrade, femme du comte d'Anjou. Il paraît que Bertrade, dont la position était des plus flétrissantes, demeura auprès de Philippe I<sup>er</sup> jusqu'à la mort de ce prince. Chose étonnante, elle obtint même pour douaire la terre de Haute-Bruyère, dans le diocèse de Chartres. Enfin, on la vit mourir religieuse à Fontevrault, où elle avait fondé un prieuré. » (Livre II, ch. III.)

Que répondre à ce texte d'autant plus décisif qu'il émane d'un auteur tout à fait contemporain ? Ils se sont donc trompés, les nombreux historiens qui ont prétendu que le Roi avait renvoyé Bertrade et repris Berthe, son épouse légitime, après une captivité de deux ou trois ans. Il est prouvé que Berthe mourut en disgrâce, et très probablement dans la tour du château de Montreuil, en 1095 ; car c'est ainsi que le dit la tradition populaire.

La reine Berthe serait sans aucun doute morte de faim bien longtemps auparavant, sans le dévouement des femmes et des jeunes filles de Montreuil, vivement touchées du malheur de leur Reine, ces généreuses chrétiennes établissaient, chaque dimanche, afin de quêter pour elle, de petites chapelles au coin des rues. Cet usage, restreint depuis aux dimanches de carême, est encore observé par les enfants pauvres de la ville, qui élèvent à cet effet de petits reposoirs sur des chaises et recueillent des aumônes. Intéressante à la fois par l'événement auquel elle se rattache et par la régularité avec laquelle elle s'est perpétuée depuis près de huit cents ans, cette coutume porte le nom de *quête à la reine*. Les enfants en faisant cette quête chantaient autrefois

Une chanson en patois que M. le baron A. de Calonne a publiée dans les *Souvenirs et Légendes* du pays de Montreuil.

La persistance de ce vieil usage est vraiment curieuse; il n'y a que dans les petites villes que subsistent ainsi les vieux usages. Dans les grands centres, ils disparaissent rapidement. Ainsi il y a longtemps qu'une coutume analogue, la quête de sainte Geneviève, a disparu à Paris.

Morte de faim sur son grabat, en l'an 1095 selon la tradition, l'infortunée Reine fut ensevelie dans le choeur de l'église Saint-Saulve. Aujourd'hui

encore, les boiseries mesquines du grand autel cachent une petite niche en plein cintre contenant une statue de femme. Ce serait, d'après une opinion Populaire, le tombeau de la reine Berthe.

Nous ne saurions mieux terminer cette courte notice qu'en citant ces vers d'un poète de notre ville :

Un invisible ami protège notre enceinte,  
Et cet ange gardien, c'est l'ombre de la sainte,  
Qui se souvient dans son cercueil;  
Qu'à nos vieux murs toujours elle soit tutélaire.  
Ah! laissons la légende à la tour séculaire,  
Et le sou de la Reine aux enfants de Montreuil!

V<sup>te</sup> E. DU PONT.

Extrait de « *Le Cabinet Historique de l'Artois et de la Picardie* , t. I, p. 20 à 22 et 30 à 39. »

**Texte scanné, passé en reconnaissance de caractères, remis en page et mis au format Acrobat (pdf) par Frédéric BRASSEUR pour le site internet <http://docmontreuil.free.fr>**